



ALSACE



le 2 novembre 2020

Collectivité européenne d'Alsace

Les Alsaciens ont choisi le marqueur de leurs plaques d'immatriculation : ce sera le Acoeur !

Avec la naissance de la Collectivité européenne d'Alsace (CeA), le 1^{er} janvier 2021, un marqueur alsacien sera à nouveau apposé au-dessus des numéros 67 et 68 sur les plaques d'immatriculation. C'est un symbole fort pour accompagner la renaissance institutionnelle de l'Alsace.

Conscients de l'attachement populaire à ce signe de reconnaissance, Frédéric Bierry, président du Conseil départemental du Bas-Rhin, et Rémy With, président du Conseil départemental du Haut-Rhin, ainsi que l'ensemble des conseillers départementaux ont souhaité que chaque Alsacien et chaque Alsacienne puisse s'y reconnaître. Ainsi leur ont-ils proposé tout au long du mois d'octobre de se prononcer pour choisir leur marqueur préféré parmi les trois suggestions (voir ci-après).

Plus de 58 000 votants : un vrai succès populaire

Cette campagne a connu un réel succès populaire : 55 077 personnes ont voté via Internet, 3 008 autres par courrier, papier libre ou coupon. Les résultats ont été constatés par huissier de justice*, qui a attesté du bon déroulement de l'opération.

Les résultats de la consultation sont effectifs depuis ce lundi 2 novembre. Au global : à 43,45 %, le symbole Acoeur a été choisi contre 36,59 % pour le blason et 19,96 % pour le Rot un

Wiss. C'est donc le Acoeur (choix numéro 1) qui figurera à compter du 1er janvier prochain, date de la mise sur rail de la CeA, sur les plaques d'immatriculation alsaciennes officielles**.

A titre indicatif, les résultats de la consultation en ligne (55 077 votants) sont : 42,73 % pour le symbole Acoeur, 36,71 % pour le blason et 20,56 % pour le Rot un Wiss. Les résultats par courrier, papier libre ou coupon (3 008 votants) indiquent 56,64 % pour le Acoeur, 34,46 % pour le blason et 8,9 % pour le Rot un Wiss.

Initiative volontariste, cette première consultation, certes symbolique, marque toute l'attention portée par la future CeA à la participation citoyenne.

Fort du succès de cette consultation, ce modèle sera étendu à d'autres sujets qui préoccupent nos concitoyens et engagent l'Alsace. La démocratie et la citoyenneté seront deux des piliers de la future CeA qui naîtra dans 60 jours.

La CeA aura besoin de tous les talents, de toutes les idées, de toutes les énergies pour construire l'Alsace de demain. Elle pourra notamment s'appuyer sur le futur "conseil de développement" qui devra être représentatif de la diversité des forces vives et de la vitalité alsaciennes.

** Les résultats de la consultation ont été validés et certifiés par huissier de justice, la SEARL Stenger Deneuille à Colmar. Pour toute vérification, vous pouvez vous adresser à l'huissier de justice qui détient l'ensemble des participations.*

*** Le changement des plaques d'immatriculation ne sera pas obligatoire.*

La consultation offrait le choix entre les 3 propositions suivantes :

CHOIX 1 :
ACOEUR



CHOIX 2 :
DRAPEAU AVEC BLASON



CHOIX 3 :
ROT UN WISS



Contacts presse :

Sylvie Mertz – Attachée de presse
Conseil départemental du Bas-Rhin
06.87.20.94.11
sylvie.mertz@bas-rhin.fr

Lara Charmeil - Attachée de
presse
Conseil départemental du Haut-
Rhin
06.85.64.95.30
charmeil@haut-rhin.fr